Retour SUD du CSAE Inrae du 14/10

Retrouvez ici notre déclaration liminaire. Au menu : inaction climatique et reculs sociaux/environnementaux, mouvement social en cours, revendications du personnel en lien avec l'ordre du jour.

Nous avons voté **POUR** une mise à jour de la **note de service encadrant l'action sociale relative au prêts et aides** pour les collègues en difficultés financières. La bonne nouvelle est que le **montant maximal du prêt social est rehaussé à 4 000 €** .

👷‍♀️ Rapport social, télétravail

Le **rapport social unique 2025 (RSU)** a été présenté pour information. Comme chaque année, nous dénonçons la baisse de personnel surtout en catégorie C et maintenant en B, remplacé par des personnels temporaires, c'est-à-dire par une précarisation forcée. Nous constatons les mauvaises conditions de rémunérations, et le déficit important de promotions en CVPP comme en concours avec si peu de places que nombre de candidat·es finissent par renoncer.

Nous avons eu accès pour la première fois au **taux de télétravail par catégorie** . Ce que nous pressentions est démontré par les chiffres :

Les AT sont les exclu·es du dispositif sans compensation, ensuite viennent les TR dans une moindre mesure. Les A et A+ profitent largement du système

Position constante de SUD, rappelée dans notre déclaration liminaire et forgée avec le bilan de l' **expérimentation de la semaine de quatre jours** sur Saclay : nous avons rappelé l'importance d'une **compensation** pour celles et ceux dont les missions ne sont pas télétravaillables. Notre demande:

Que les agent·es exclu·es du télétravail puissent évoluer vers des missions compatibles avec le télétravail, ce qui peut aussi aider leur évolution de carrière.

🤯 Conseil médical, fluides, cybersécurité

Le **conseil médical** a encore fait l'objet d'une discussion portée par SUD. Cette instance essentielle pour les agent·es concerné·es peine toujours à trouver un régime de fonctionnement satisfaisant.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élu·es pour demander de l'aide, ne restez pas dans l'attente durant des semaines.

Suite à une question CGT, appuyée par tous les élu·es, la DG a assuré qu'elle ne laisse pas "tomber" les unités face à l' **explosion des coûts de fonctionnement principalement les fluides** (énergie, électricité, gaz, carburant, etc.), car certaines ne sont plus en mesure d'assurer la totalité de leurs charges. Cependant, elle dit réfléchir à une **autre répartition de la Subvention d'État** pour mieux prendre en compte les

installations et expérimentations énergivores.

Le fonctionnement de nos Systèmes d'Information (SI) a fait l'objet d'une question de SUD portant sur la robustesse de nos données (*data centers*), notamment suite aux incidents privant des collègues d'accès parfois à l'ensemble de leur outil de travail. La DG dit être consciente du problème et appuie la DSI pour améliorer les choses, la menace actuelle de cyber-attaque demande cependant de mettre en œuvre des **systèmes toujours plus exigeants en compétence et difficilement déployables en dehors de quelques *data centers*** , reportant de fait nos faiblesses sur la communication inter-site (liaison Renater).

🍽️Deux points notables pour informations

- **L'accès au ticket restaurant arrive** (*Enfin! Début 2027 si tout va bien*) pour les sites sans solution de restauration collective permanente ou lors de fermeture de cantine. Malheureusement les stagiaires en sont pour l'instant exclu·es, la DG dit étudier les possibilités d'y remédier ;

- Une politique de *management* global des risques est en cours d'étude, elle sera à terme déployée dans toutes les unités. Cette démarche est louable mais **préparez-vous à une mission de plus sans moyen** ! SUD restera vigilant sur ce point.

📩Élections pros et exercice des mandats syndicaux

Dans le cadre des élections professionnelles de décembre prochain, nous avions un avis à donner sur la note de service relative aux moyens de communications des organisations syndicales : **notre DG voulait nous rendre muets du 23/10 au 13/12 !** Nous avons défendu notre droit de communiquer. Après négociation, nous avons obtenu une levée des restrictions prévues jusqu'au 4/11, puis jusqu'au 2/12 nous serons limités aux appels à la grève [*ça tombe bien il va y en avoir*] et à quelques courriels pour les scrutins. **Nous avons voté CONTRE** cette note de service car nous ne nous satisfaisons pas de ces dérives qui visent à limiter toujours plus notre parole alors que nous en faisons un usage raisonné. Nous pourrons envoyer 2 courriels CSAE et CSAS, 1 courriel par CAP et CCP.

Par une de ses questions portées à l'ordre du jour, SUD a aussi défendu le **droit des représentant·es du personnel à se déplacer dans le cadre des mandats d'élu·es aux instance** s. Nous avons rappelé toutes les difficultés rencontrées. La DG a confirmé qu'il n'appartient pas aux responsables locaux de décider de restrictions mais bien de faciliter l'exercice mandataire, en utilisant le budget attribué par la DG selon les besoins.

[Prochain CSAE et dernier de la mandature : 26 novembre 2026.]

🏭Élections pros : démarche préalable pour le vote en ligne...

Vous avez en principe reçu le 5 octobre un message d'une extraordinaire adresse de 80 caractères : menesrjs-electionspro@mail.education-superieur-recherche-jeunesse-sports.gouv.fr. Ce n'est pas un spam! Ce courriel est votre voie d'entrée vers ce que notre tutelle appelle pompeusement une « *Solution de Vote Électronique* », seul moyen de participer aux élections professionnelles 2026. **SUD s'était activement opposé à la mise**

en œuvre de cette usine à gaz dont nous pouvons craindre, une fois de plus, des effets délétères sur la participation. Comme prévu, **la procédure est lourde mais elle ne doit pas annihiler votre motivation** .

Réservez vos 10 prochaines minutes, la marche à suivre est la suivante :

- Cliquez sur le bouton bleu
- Dans la page ouverte par votre navigateur web, vous pouvez renseigner votre adresse INRAE et remplir un *captcha* numérique
- Vous allez alors recevoir un courriel avec un lien cliquable - attention il n'est pas instantané et peut arriver dans vos 'indésirables'!
- Vous pouvez alors définir un mot de passe sur deux champs
- La page suivante vous propose de définir une autre adresse contact - vous pouvez passer cette étape.
- Reste alors une question "défi" à choisir parmi un long menu déroulant...

Vous êtes sur votre *'Espace Personnel* '? Bravo! En principe vous pouvez alors cliquer sur ' *mes scrutins* '. Et si tout va bien, apparaissent alors:
- Les comités sociaux d'administration à trois niveaux imbriqués: ministère (CSA MESRE), établissement (CSAE INRAE), centre (CSAS).
- La commission qui concerne votre corps, que vous soyez titulaire recherche (CAP) ou contractuel·le (CCP).

Vous êtes bloqué·es? Vous ne voyez pas ces scrutins? Écrivez-nous, nous tacherons de vous aider et faire remonter les problèmes.